

La Révolution en Russie

France et Russie : les deux Révolutions. - La tragédie de Moscou : héroïque résistance des insurgés. - Tueries à Pétersbourg. - Les grèves en province. - Un général fait prisonnier par les révolutionnaires.

On peut étudier l'histoire du monde depuis les temps historiques, on n'y trouvera pas de situation comparable à celle dont la Russie nous donne aujourd'hui le spectacle. La Révolution de 89 fut presque uniquement pacifique et loyaliste au début, et il fallut, les trahisons de la cour et de la coalition de l'Europe monarchique contre la France envahie; il fallut que la patrie fût en danger, pour déterminer le combat du 10 août et la prise des Tuileries, la suspension des fonctions royales et, quelques semaines après, le massacre des prisons et l'abolition de la royauté.

Sans doute, il est des points communs entre les époques et les personnes. Nicolas I rappelle étrangement par sa faiblesse, par ses irrésolutions et ses retours en arrière le descendant des Bourbons qui ne pouvait se décider aux concessions franches et loyales et dont le premier mouvement, toujours de résistance, devait bientôt faire face à une basse capitulation. C'est la coalition des Etats formés, l'ordre donné aux députés réunis dans la salle du Jeu-de-l'ame de se disperser, la sommation du grand-maître des cérémonies et, quand l'Assemblée refuse d'obéir, l'invitation adressée au clergé et à la noblesse de se joindre au Tiers. Ce sont les troupes réunies autour de Paris, les régiments étrangers dirigés sur la capitale, la menace de transférer les Etats-Généraux à Soissons, le projet d'aller à Paris et de faire élire l'Assemblée par trois régiments; puis, la Bastille prise, l'éloignement des troupes et la démarche auprès des représentants de la nation, auxquels il déclare se fier; c'est le refus de sanctionner le 4 août, et néanmoins leur promulgation subséquente.

C'est le refus d'accepter la Déclaration des Droits, puis l'acceptation consentie. C'est enfin, au 10 août, les mesures prises pour renvoyer à la force, à la suite des Etats, les députés de la Suisse de ne pas tirer et la fuite et le refuge au sein de l'Assemblée. Cette fois il est trop tard, et comme le lui avait écrit Roland : « Tout a un terme et celui de l'incertitude est passé ».

Oui, Nicolas I est comme le faible époux de Marie-Antoinette; il passe son temps à prendre des résolutions auxquelles il renonce plus tard. Il fait des concessions aux révolutionnaires, puis il cède au parti de la cour et quand il se voit obligé de céder, il écoute les conseils de M. de Witte. Mais la ressemblance s'arrête là et le bouleversement formidable auquel la Russie est en proie ne ressemble pas aux premiers jours de 89 où, à part quelques exceptions, tout le monde suivait la prise de la Bastille, c'est l'Assemblée, c'est le Tiers-Etat, bientôt appuyé par le clergé et la noblesse, qui introduit la Révolution dans les institutions du pays.

D'abord, ce qui semble extraordinaire en Russie, c'est la révolte de ce peuple qui paraissait endormi du plus lourd sommeil, plongé dans la torpeur double de l'ignorance et d'un despotisme. En dehors des nihilistes et de quelques intellectuels, redoublés par l'existence d'une nation n'ayant aucune volonté politique et qu'elle était confiée dans la dévotion aveugle au « petit père ». On pouvait supposer en outre que, la guerre finie, les troubles qu'elle avait suscités sur quelques points ne se renouvelleraient pas.

La paix est signée, la moins dure qu'il fut permis d'espérer, sans indemnité de guerre ni remboursement sur l'échec écrasé de la nation. Alors, le motif va continuer son rôle de bête de labour, de chair à impôt, qui travaille et qui paie sans avoir le droit de délibérer sur la marche de l'Etat. D'ailleurs, s'il voulait relever la tête, l'armée est là, l'armée russe, qui a pour maître de se faire tuer au dehors et de tuer à l'intérieur.

Or, voici que la guerre finie, le plus incroyable déclanchement se produit tout à coup dans le mécanisme de l'immense empire. Du Nord au Sud, du couchant au levant, l'incendie, les massacres, les grèves, les révoltes militaires se succèdent et se multiplient. Ce fut d'abord Bakou, les hécatombes d'Arméniens, puis les représailles exercées par les Russes sur les Arméniens. C'est qu'un épisode sinistre et terrible, le 20 août, les troupes de la garnison de Tiflis, quelques points ne se renouvelleraient pas.

Le 27 décembre, vers quatre heures, 4,000 ouvriers de la grande manufacture de Morozov, située à deux kilomètres de Tver, se sont dirigés, armés et armés, vers le chemin de fer de Nicolas, qui se prolonge sur une distance de plusieurs kilomètres, ainsi que les lignes télégraphiques et téléphoniques; le remblai de la voie ferrée a été littéralement bouleversé, sans que la force armée ait pu intervenir, ni empêcher la dévastation. Les dégâts causés par l'artillerie dans la ville sont effroyables. Une dépêche officielle porte à onze mille personnes le nombre des morts.

Dans la soirée d'hier on a arrêté tous les

Les paysans moutonniers qui n'avaient jamais levé la tête réclament le partage des terres, pillent et brûlent les châteaux. Le drapeau rouge flotte au-dessus de toutes les manifestations et le vent de révolte qui souffle sur la Russie est le même dans les campagnes que dans les villes. Le régime pourri craque de toute part, la Finlande s'est séparée de l'empire et se gouverne solitairement, les provinces baltes, Revel, Ulmaborg, ont proclamé la République, on s'égorge Riga, et le gouvernement, qui ne peut plus compter que sur la fidélité des Cosaques, est impuissant à rétablir l'ordre.

Mais tandis que la Révolution soulève les masses, elle ne peut que comprimer les classes moyennes. Les postes qui gagnent quelque chose comme 70 francs par mois et qui sont obligés, avec ce salaire de famine, non seulement de se loger et de se nourrir, mais de se vêtir et de se chauffer, ont une attitude atroce qui rend plus coûteuse la défense contre le froid, nous ne nous expliquons pas comment en cette époque et cruelle saison ils peuvent résister à la faim et au gel, tenir bon entre la plainte de leurs enfants et les reproches de leurs nobles dévotionnaires. Le gouvernement arrête Krysaloff, il déclare que tous les employés qui ne reprendront pas leur travail seront révoqués, il saisit les journaux, et après avoir tâtonné, l'ouvrier attend le penche du côté de la force. Cependant la grève continue, sans brutalité, sans violence, et il est véritablement admirable de voir avec quel héroïsme tranquille les employés des postes, luttent contre le régime dont ils ont juré la disparition.

Il n'y a pas contre lui que les révolutionnaires. Dans toutes les grandes villes, les commerçants, les industriels, les gens de finances, menacés de la ruine par l'arrêt du commerce et des transactions, demandent au gouvernement de faire les concessions sans lesquelles la tranquillité et la prospérité publique ne seront point rétablies. Les libéraux font cause commune avec les grévistes, et les députés des zemstvos montrant décidés à ne sacrifier aucune de leurs revendications. Il parait donc bien que si l'autocratie, écoutant les sages conseils de son entourage, opère définitivement pour la résiliation, elle sera bénie par la Révolution. Elle ne peut, en effet, compter sur la force, puisqu'elle n'est pas sûre de l'armée. Le tsar semble s'en douter, puisque les « Novosti » annoncent que le directeur du contrôle de la cour, le comte de Serebrennikov, a été nommé à la tête de la banque, des sommes importantes appartenant à l'empereur. Mais la suite n'a jamais été une solution.

Le souverain qui avait en jadis un geste heureux en prenant l'initiative du Congrès de La Haye devrait comprendre qu'il lui reste autre chose à faire que de s'en aller de nuit sur un vapeur et d'être garé quelques heures dans un port étranger, et de se faire trop tard pour prendre l'initiative libérale.

La tragédie de Moscou

Résistance héroïque et canonade sans relâche. - Un officier fait prisonnier. - Des tueries. - Arrestation du Comité révolutionnaire. - Ordre de fusiller. - Régime de terreur.

Les communications téléphoniques entre Moscou et Pétersbourg ont été coupées à plusieurs reprises, de sorte que les nouvelles sont rares et, passant par la plupart par le canal des journaux pétersbourgeois, sont assez suspectes.

Les insurgés se maintiennent derrière leurs barricades. L'artillerie canonade sans cesse les maisons du haut desquelles les insurgés tirent sur les canonniers.

Les autorités empêchent impitoyablement le public de secourir les insurgés blessés. Un grand propriétaire avait voulu organiser chez lui un ambulance, mais le général Dombassoff, lui déclara qu'en ce cas il ferait détruire sa maison par l'artillerie.

Les fonctionnaires dont les maisons ont été démolies par la canonade sont autorisés à s'en aller provisoirement dans les édifices de leurs administrations.

Le 27 décembre, vers quatre heures, 4,000 ouvriers de la grande manufacture de Morozov, située à deux kilomètres de Tver, se sont dirigés, armés et armés, vers le chemin de fer de Nicolas, qui se prolonge sur une distance de plusieurs kilomètres, ainsi que les lignes télégraphiques et téléphoniques; le remblai de la voie ferrée a été littéralement bouleversé, sans que la force armée ait pu intervenir, ni empêcher la dévastation.

Les dégâts causés par l'artillerie dans la ville sont effroyables. Une dépêche officielle porte à onze mille personnes le nombre des morts.

Dans la soirée d'hier on a arrêté tous les

membres du comité socialiste révolutionnaire de Moscou; on a saisi leur correspondance, ainsi que des bombes et des machines infernales.

On a arrêté aussi dix révolutionnaires. Un grand nombre de bombes ont été trouvées au cours des arrestations des groupes révolutionnaires. Deux cents wagons ont été brisés, les vivres qu'ils contenaient ont été emportés.

UN GENERAL fait prisonnier par les insurgés

L'après-midi, 30 décembre. - Les républicains lettons viennent de remporter une brillante victoire sur les troupes envoyées de Pétersbourg pour mater leur insurrection.

Deux télégrammes parvenus de Londres aujourd'hui font savoir que les troupes russes, sous les ordres du général Stackelberg, se sont rencontrées dans le voisinage de Revel en Estonie, avec les insurgés. Les républicains lettons ont remporté la victoire, écrasés les troupes de Stackelberg et fait prisonnier ce général.

Cette nouvelle attendue provoque la plus vive sensation. Donnée seulement sous réserve ce matin, elle est confirmée cet après-midi à Londres.

Ce fameux général n'a vraiment pas de chance. Une fois posé en Mandchourie par les japonais, il rentre en Russie pour être fait prisonnier par les révolutionnaires. Il est donc dit que le piteux général Stackelberg sera toujours battu!

TUERIES A PETERSBOURG

Angoisses tristes. - Cosaques massacrés d'ouvriers. - Vingt sept tués. - Nombreux blessés. - Sanglante rumeur. - Le chef des assassins surpris.

A Pétersbourg, on ne prête attention qu'aux nouvelles qui peuvent parvenir de Moscou. La rupture du téléphone rend les esprits plus anxieux. Le bruit courait que si les troupes ne recevaient pas de renforts les révolutionnaires en viendraient à bout. Les grévistes étant maîtres des voies ferrées, 10,000 ouvriers prêts à combattre seraient arrivés à Moscou depuis quarante-huit heures.

Dans le centre de la ville, le calme continue à régner; mais, ce matin, sur la chaussée de Schlüsselburg, 8,000 ouvriers des usines Newsky tenaient un meeting en plein air. Un escadron de cosaques du Don et deux compagnies du régiment Fréobrajensky survinrent pour les disperser. Les grévistes envoyèrent deux émissaires à l'officier commandant le détachement. Ce dernier, pour toute réponse, fendit d'un coup de baïonnette le crâne de l'un des deux et commanda aux autres de partir. Les deux compagnies se trouvèrent une cohorte armée de 250 hommes qui riposta par des coups de revolver, tuant le commandant qui avait donné l'ordre et huit cosaques. Les ouvriers eurent vingt-sept tués et de nombreux blessés.

Je vous ai télégraphié les victimes des cosaques dans les usines Alexandrovsky, à Pétersbourg. Les obstacles auront lieu demain; de nombreux grévistes doivent y assister.

Toutes les mesures sont prises pour éviter le désordre.

La grève en Pologne

Varsovie, 30 décembre. - Le service des trains pour l'étranger est interrompu. Les socialistes proclament la grève générale. Jusqu'à l'ordre n'a pas été donné. Le service des trains a été interrompu ce soir à Prusskov, sur la ligne Varsovie-Vienne, par suite de la désorganisation du télégraphe et de l'arrêt d'un train par les grévistes. Aucun train ne partira cette nuit. On ne sait encore si le service pourra être repris demain.

Les socialistes s'efforcent de maintenir la grève par tous les moyens possibles. Ils terrorisent les ouvriers et les obligent à faire grève. La population ne se montre pas disposée à les suivre. Les patrouilles ont tué deux personnes et en ont blessé seize pour désobéissance aux ordres donnés.

Cet après-midi, les grévistes ont coupé les fils télégraphiques à la gare de Prusskov sur la ligne de Vienne, et ils ont empêché le départ d'un train de voyageurs.

La gare est entourée par l'infanterie. Une autre bande de grévistes a fait rentrer à Varsovie un train qui venait d'en partir.

A Lodz, les agitateurs ont obligé les ouvriers d'usine à faire grève. Plusieurs personnes ont été empêchées par des patrouilles d'infanterie. Une personne a été tuée et cinq ont été blessés.

CAISSE D'ETAT ENLEVÉE

Craovie, 30 décembre. - Les révolutionnaires de Varsovie ont allié la caisse centrale de la population ne se montre pas disposée à les suivre. Les patrouilles ont tué deux personnes et en ont blessé seize pour désobéissance aux ordres donnés.

Quatre-vingts révolutionnaires occupèrent la place de Marszalek où se trouve la maison du receveur. Ils tuèrent un agent de police et mirent les autres en fuite. Nul doute que la somme enlevée soit destinée à grossir le trésor de guerre des socialistes qui comptent déjà environ deux millions de roubles.

L'APPEL AUX CONSCRITS en Cour d'Assises

Cinquième audience. - Les plaidoiries. Paris, 30 décembre. - L'audience d'aujourd'hui est consacrée aux plaidoiries.

M. LAGASSE, qui se présente pour Yvetot, Desplanques et Granddier, développe cette thèse que le jury ne peut condamner, parce qu'il est en face, non d'un accusé, mais du ministère public, d'un délit d'opinion et que sa mission consiste à réprimer des actes et non pas à approuver ou à réprover telles ou telles doctrines.

L'affiche - que les conscripts n'ont même pas pu lire, et les agents de police ont aussitôt arrachée - ne peut être considérée que comme l'expression d'une opinion. Si les prévenus l'ont signée, d'ailleurs, aucun d'eux n'en est le rédacteur.

Elle a été rédigée par le fils d'un membre très modéré du Parlement français. Et personne ne me démentira! ajoute M. Lagasse, qui se hâte de déclarer qu'il n'a pas autorisé à donner le nom de ce rédacteur anonyme.

Est-ce que, du reste, un condamné n'arrêterait la propagande des prévenus? Cette condamnation, quel qu'en soit l'effet, au contraire, arde que, sacrés martyrs grâce à elle, ils y puiseraient, pensent-ils, une force nouvelle pour poursuivre efficacement leur propagande.

Le seul remède, peut-être, ce sont les réformes sociales. Les parlements, les tribunaux, tout le monde, en un mot, doit faire à cet égard son profit des déclarations que le procureur de la cour d'assises a entendues réentier. La condamnation! Sait-on quelle en serait la conséquence? C'est que ce sera un nouveau procès, un procès ministériel.

Deux mille syndiqués sont prêts à signer une nouvelle affiche!

Ce n'est pas par des rigueurs punitives qu'on met un frein à des idées, quelle qu'en soit la valeur. C'est par la discussion quand elle est libre, et quand elle s'inspire pour faire de nouvelles lois lorsqu'elles contiennent, en tout ou en partie, la vérité.

M. Charles PHILIPPE, qui assiste spécialement Urban Gohier, se borne à ajouter rapidement la physiologie de celui-ci comme journaliste, philosophe et homme de lettres. Il rappelle les faits qui ont été les approbations les plus hautes des personnalités politiques les plus en vue et de la baronne de Suttner à laquelle vient d'être décerné comme pacifiste le prix Nobel. Si l'on connaît les faits, on comprend, dit-il, que ces deux hommes, qui ont été les approbations les plus hautes des personnalités politiques les plus en vue et de la baronne de Suttner à laquelle vient d'être décerné comme pacifiste le prix Nobel. Si l'on connaît les faits, on comprend, dit-il, que ces deux hommes, qui ont été les approbations les plus hautes des personnalités politiques les plus en vue et de la baronne de Suttner à laquelle vient d'être décerné comme pacifiste le prix Nobel.

M. Charles Philippe, lui aussi, estime que la poursuite actuelle n'est fondée que sur un délit d'opinion. Il est convaincu que le jury pensera comme lui et acquittera.

M. LAFONT retracé la biographie d'Hervé. Il rappelle les faits qui ont été les approbations les plus hautes des personnalités politiques les plus en vue et de la baronne de Suttner à laquelle vient d'être décerné comme pacifiste le prix Nobel.

M. CHESNE et UHRI présentent quelques observations à leur tour au nom de divers prévenus. Après quoi l'audience est suspendue pendant une demi-heure.

A la reprise, le défilé des avocats continue.

LE VERDICT

Vingt-six condamnations. - Deux acquittés. - Protestation des acquittés. Déclarations des condamnés.

Les plaidoiries se succèdent sans incident, puis le président déclare les débats clos.

Après deux heures un quart de délibération, le jury rapporte un verdict de culpabilité pour vingt-six accusés et négatif pour deux d'entre eux: Amiccare Cipriani et Mile Teutscher.

Le bénéfice des circonstances atténuantes est accordé à Perceau.

« Je proteste contre ce jugement infamé », s'écrie avec indignation Mile TEUTSCHER.

CIPRIANI s'écrie : « C'est une honte! C'est une indignité! J'avais signé le manifeste avec connaissance de cause. Je proteste avec indignation ».

Allons, allons, se borne à répondre le président. Taisez-vous tous les deux, ou nous allons vous faire sortir.

M. LAGASSE, au nom de ses confrères, demande à la Cour de montrer qu'il y a place, pour la magistrature, à la justice que n'a pu avoir le jury.

Hervé se levant, remercie ironiquement le jury d'avoir illustré, d'une façon remarquable, la thèse qu'il a développée ici. La justice avait juré de nous juger sans haine et sans crainte, dit-il; nous a jugé avec la haine de classe qui n'est pas la nôtre. Il

a creusé l'abîme dans lequel nous le jetterons », s'écrie-t-il d'une voix tonitruante.

Les autres accusés se félicitent tous d'avoir été condamnés et font des déclarations en faveur de la société bourgeoise et de la militarisme.

Les Condamnations

La Cour prononce les condamnations suivantes. HERVE : quatre ans de prison et 100 fr. d'amende;

YVETOT, VIGO et CIBOT : trois ans de prison et chacun 100 francs d'amende;

GARNERY, COULAIS et BOUSQUET : quinze mois de prison et 100 francs d'amende.

PERCEAU et BOSCHE : six mois de prison et 400 francs d'amende;

URBAN GOHIER et les AUTRES ACCUSÉS sont condamnés chacun à un an de prison et 100 francs d'amende.

« Vive l'Internationale! Vive la Commune! » crient les condamnés.

Nous nous retrouvons, clament-ils en montrant le ping-pong et ils quittent la salle d'audience en chantant en chœur l'Internationale.

L'audience est levée à 11 h. 10 sans autre incident.

La Séparation

L'APPLICATION DE LA LOI Paris, 30 décembre. - Le décret, visant l'inventaire des biens d'Etat, a été sanctionné par le Conseil d'Etat dans les premiers jours de ce mois.

Il est bon de signaler les efforts auxquels sont une fois de plus, livrés à toute occasion, les agents de police, pour empêcher l'application de la loi. Ils avaient d'ailleurs trouvé des complices zélés dans l'administration des finances, qui a sa tête des réactionnaires animés d'une tendresse tout à fait particulière pour l'Eglise.

Cette administration a soulevé toutes sortes d'objections pour essayer de rendre l'inventaire impossible. A l'en croire, les agents du domaine n'étaient pas assez nombreux, les règlements les empêchaient de s'absenter de leurs bureaux. Heureusement il y avait eu soin de la commission de fermes républicaines, qui s'entendait pas se prêter aux extravagantes manœuvres de l'administration. Ils ont tenu tête.

Les agents des domaines seront chargés de l'inventaire et, s'ils ne sont pas assez nombreux, le gouvernement commissionnera des agents auxiliaires. Il faut que les clients en prennent leur part; bon gré mal gré, la loi recevra son application.

CINQ PERSONNES ASPHYXIEES

Brie, 30 décembre. - Un berger du nom de Bazile, qui s'était retiré dans le village des Barroches, où il était parti communal, s'était rendu, avec sa femme et ses trois enfants, à Fréville, où il espérait se faire embaucher.

Le maire, M. Jacques, donna asile au berger dans le refuge des cheminées. Quand la famille y fut installée, Bazile alluma un réchaud qu'il plaça au milieu de la pièce, puis les époux et leurs enfants s'endorment.

Le lendemain matin, le maire fut appelé à voir le berger, et trouva la porte du refuge. On trouva inanimés le malheureux père, sa femme et ses enfants, dont l'air était une fille de treize ans. Tous les cinq avaient succombé à l'asphyxie.

La bande Jacob

DEPART POUR LE BAGNE Ager, 30 décembre. - A bord de la « Loire », arrivée hier de l'île de Ré, se sont embarqués ce matin 157 forçats et 27 réligés prisonniers. Partis par train spécial de la maison centrale de l'Harrach, à Maison-Carrée, ils sont arrivés à Ager à onze heures du matin, sous la conduite de gendarmes de zone et d'agents de police qui, aussitôt, les conduisirent de la gare au quai d'embarquement.

Un service d'ordre très important avait dû être organisé pour éloigner la foule des curieux, composée en grande partie d'individus à face patibulaire et de filles, la plupart anciennes compagnons ou anciennes maîtresses des forçats.

Ceux-ci comprennent des Européens, des indigènes et des Malgaches qui, ne pouvant supporter le climat de l'île de Ré, avaient été envoyés en prévention en Algérie.

On reconnaît aussi, aux tatonnements que les indigènes, quelques anciens détenus des ateliers de travaux publics. L'un, au visage moustache bleutée très bien dessinée; un autre une paire de lunettes; tous paraissent très jeunes.

Deux forçats qui devaient s'embarquer ont été écrits par la commission sanitaire. Ils se débattaient à la figure en voulant faire disparaître les tatouages.

A onze heures et demie, le convoi tout entier a pris place sur des chalands qui, traités par un remorqueur, se dirigent lentement vers la « Loire », ancrée au milieu du port. Sur le quai, des mouchoirs s'a-

gitaient, des souhaits sont adressés aux partants.

A bord de la « Loire » se trouvent déjà 483 forçats, parmi lesquels la fameuse bande Jacob, d'Abbeville. Le navire a levé l'ancre à midi, faisant route vers la Guyane.

La Catastrophe d'Hennebont

DETAILS COMPLETS. - LES VICTIMES Lorient, 30 décembre. - Voici des détails complets sur l'épouvantable accident des forges de Kerglaw dont nous avons parlé hier.

On venait d'effectuer une coulée de fer dans un vase récepteur d'une contenance de 30,000 kilos, disposé sur un chariot, lorsque celui-ci bascula. Une éruption intense s'empara des ouvriers qui prenaient part à l'opération. Des cris s'élevèrent de tous côtés. Le métal en fusion se répandit, brûlant tout sur son passage. La scène fut horriblement tragique.

On vit un homme tomber dans cette matière en fusion, un autre s'enfuir et tomber à son tour; un troisième, qui ne put que se jeter à la rivière; d'autres qui, moins atteints, fuyaient les ateliers, pendant que les laves coulaient vers le Blavet.

Des secours furent aussitôt organisés. Le jeune ouvrier Person brûlé comme du bois dans la fer impitoyable d'où il ne pouvait se dégager.

Son camarade Rolléat, saisi par la lave, horriblement brûlé aux pieds, s'affaissa en poussant de grands cris et, lui, aussi, était dévoré par le flot terrible, qui couvrait le sol.

Quant à l'ouvrier Legendre, atteint dans le dos par le renversement de la poche, est si grièvement blessé qu'on n'a pu que le porter à l'hôpital. Sept autres ouvriers furent enfoncés par des brûlures plus ou moins graves.

Des blessés furent en outre, tout le personnel de l'usine s'empressa autour de la coulée; on en inonda la matière brûlante. Alors, on put retirer de la masse les restes de deux malheureux ouvriers Person et Rolléat, complètement carbonisés.

L'ouvrier Legendre fut transporté à l'hôpital dans un état désespéré. Les autres blessés sont soignés à domicile.

Une enquête est ouverte sur les causes de l'accident. Le sous-préfet de Lorient, et M. Loste, capitaine de gendarmerie, se sont rendus sur les lieux.

Cette catastrophe cause une profonde émotion à Hennebont.

La police des Halles et Marchés

ARRET DU CONSEIL D'ETAT Paris, 30 décembre. - L'Association syndicale des bouchers de la ville de Rennes défendait au Conseil d'Etat, pour exécuter de son pouvoir, un arrêté municipal réglementant le commerce de la boucherie et de la charcuterie.

Un des articles de cet arrêté portait : « Les bouchers et charcutiers de la ville ne pourront s'approvisionner pour leur commerce aux halles Saint-Jacques, des Lices, du Puitsouerie et Laennec ».

Cette interdiction absolue aux revendeurs de s'approvisionner au marché constituaient, suivant les requérants, un excès de pouvoir et une atteinte à la liberté du commerce.

Il s'agissait également d'une disposition du même arrêté qui autorise les revendeuses et regrattières à s'approvisionner aux halles auprès des bouchers forains à certaines heures déterminées. Cette disposition constituait, suivant les auteurs du pourvoi, une véritable ingérence, puisque l'interdiction de s'approvisionner aux halles est, au contraire, absolue pour les autres commerçants.

Mais le Conseil d'Etat a rejeté le pourvoi.

En effet, en ce qui touche l'interdiction aux bouchers de s'approvisionner pour leur commerce aux halles, et l'interdiction, dans ces mêmes halles, de toute vente de viande en gros et demi-gros, sauf pour l'approvisionnement des revendeuses et regrattières, le Conseil d'Etat a estimé que le maire n'avait point abusé de son pouvoir en interdisant le commerce et de l'industrie.

D'autre part, il a constaté que le commerce exercé par les revendeuses et regrattières est distinct de celui des bouchers. Dès lors l'exception prévue en faveur de ces revendeuses et regrattières ne constitue pas une ingérence abusive dans les conditions de la concurrence entre commerçants se livrant à des opérations similaires.

Enfin, l'arrêté attaqué portait injonction aux bouchers et charcutiers forains vendant aux halles d'amener leurs viandes directement sur les marchés, et leur faisait défense d'aller vendre ailleurs. Sur ce point, le Conseil d'Etat a constaté que la vente sanitaire des viandes introduites par les forains est effectuée sur les lieux de vente; dès lors, en prenant cette disposition, le maire n'a en vue que d'assurer l'approvisionnement des consommateurs et la salubrité publique.

Le pourvoi a donc été rejeté.

VOLEURS D'AUTOBILLES

Andauleux escrocs. - Voyages mouvementés. Arrestations. Paris, 30 décembre. - Le 19 novembre dernier, les frères Arfeuille, âgés de 30 et 18 ans, volaient l'automobile de M. Laborde. Le lendemain, ils étaient surpris par

FEUILLETON DU 31 DECEMBRE. - N. 10

MEMOIRES D'UN MEDECIN

Joseph

BALSAMO

par Alexandre DUMAS

Le baron de Tavernery

Il n'a pas seulement saisi son affreux regard s'écria le baron après avoir dévoré les yeux de la pauvre femme, mais il avait pleuré sur son assiette au milieu d'une onctueuse couche de choux. André, passez donc la salière à monsieur le baron.

André obéit en tendant le bras avec une grâce parfaite.

« Ah! vous prenez à admirer encore ma salière, baron, dit Tavernery. - Pour cette fois, vous vous trompez, Monsieur, reprit Balsamo; c'est la main de Mademoiselle que j'admire. »

« Ah! parfait! c'est du Richelieu tout pur! Mais puisque vous la tenez, baron, cette fameuse salière, que vous avez reconnue tout de suite pour ce qu'elle est, regardez-la elle-même commandée par le Régent et Lucas l'orfèvre. Ce sont des amours de satyres et de bacchantes; c'est libre; mais c'est joli. Balsamo remarqua seulement alors que le

groupe de figures, charmant de travail et précieux d'exécution, était non pas libre, mais obscène. Cette vue le porta à admirer le calme et l'indifférence d'André, qui, à l'ordre de son père, lui avait présenté la salière sans sourcil, et qui continuait de manger sans rougir.

Mais comme si le baron eût pris à tâche d'éveiller ce vernis d'innocence qui, pareil à la robe virgine dont parle l'Ecriture, recouvrait toute la personne de sa fille, il continua de détailler les beautés de son orfèvre, malgré les efforts de Balsamo pour détourner la conversation.

« Ah! ça! mangez, baron, dit Tavernery, car il n'y a que ce plat, je vous en avertis. Peut-être vous figurez-vous que le rôti va venir, et que les entremets attendent; détrompez-vous, car vous seriez horriblement déçu. »

Pardon, Monsieur, dit André avec sa froideur ordinaire; mais si Nicole n'est bien comprise, elle doit avoir commencé un rôti-jail dont je lui ai appris la recette.

« La recette! Vous avez apprêté la recette d'un plat à Nicole Legay, à votre femme de chambre! Votre femme de chambre fait la cuisine! Il ne mangera plus qu'une chose, c'est vous, la jeune fille durent les repas de la duchesse de Châteauneuf, ou la marquise de Pompadour faisaient la cuisine du roi? C'était, au contraire, le roi qui leur faisait les omelettes... Jour de Dieu! que je voie les femmes faire la cuisine chez moi! »

Baron, excusez ma fille, je vous en supplie. Mais, mon père, il faut bien qu'un ménage, dit tranquillement d'un air indifférent.

« Voyons, Legay, ajouta-t-elle d'une voix plus haute, est-ce fait? - Oui, Mademoiselle, répondit la jeune fille, qui apportait un plat de la plus appétissante odeur. - Je sais bien que ni mangera pas de

plat-là, dit Tavernery furieux en brisant son assiette.